

L'écho

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

de Castelnau
d'Estrétefonds

N°69
Juin 2021



SOMMAIRE

Journal d'information municipale

Mairie de Castelnau d'Estrétefonds

Parvis des citoyens - CS 40001 - 31620

☎ Téléphone : 05 34 27 05 27

✉ Courriel : contact@mairiecastelnau.fr

🌐 Site internet : www.castelnau-estretefonds.fr

📘 Page facebook : www.facebook.com/castelnau.destretefonds.5/

Journal réalisé en interne

Directeur de la publication : Daniel DUPUY

Rédactrice en chef : Sandrine SIGAL

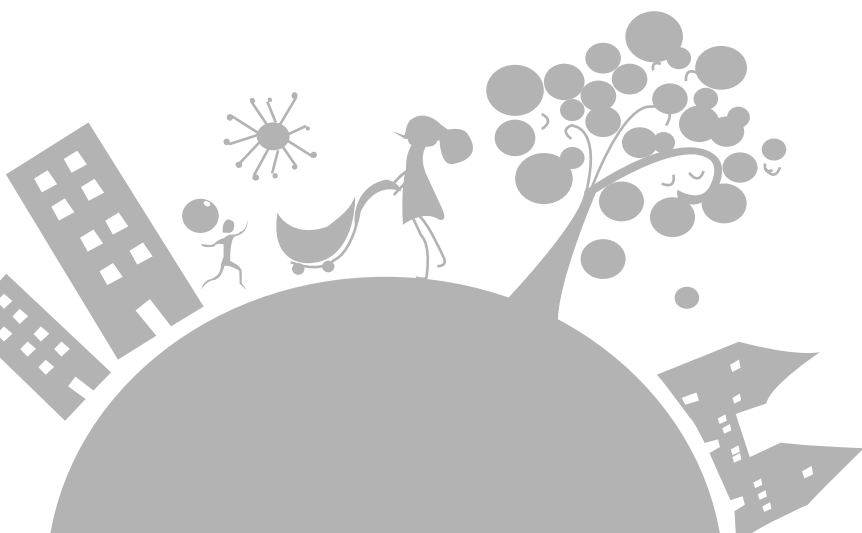
Responsable rédaction : Laurence DESMOULIN

Composition graphique, réalisation :

Laurence DESMOULIN & Coralie ELLERS

Impression : EQUINOX - St Sulpice

 Le Mot du Maire	3
 Informations Municipales	4
 Environnement	10
 Enfance Jeunesse	14
 CCAS	16
 Vie Économique	20
 Vie du Village	25
 Urbanisme	26
 Culture Loisirs	28
 Tribune Libre	38





Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que notre pays finit de traverser une crise sanitaire sans précédent avec sa cohorte de restrictions et de contraintes quotidiennes, nous pouvons espérer, grâce à l'essor de la vaccination et le respect scrupuleux des gestes barrières par chacun d'entre nous, une amélioration sensible de la situation. Je souhaite, encore une fois, remercier l'ensemble des personnels soignants et municipaux mobilisés à chaque instant depuis plus d'un an face à la pandémie.



Au-delà de cette première crise, pointent à l'horizon des difficultés économiques et sociales de grande ampleur. Votre collectivité vous soutient, en particulier dans les moments les plus brutaux. Le Centre Communal d'Action Sociale et l'ensemble des services municipaux conscients des difficultés accrues de ces derniers mois, redoublent de vigilance et restent à l'écoute de chacun. Le soutien assidu porté par la municipalité au secteur associatif reste sans faille pour que Castelnau retrouve sa vitalité.

Aussi, votre municipalité, en partenariat avec la Communauté de Communes du Frontonnais, le Département, la Région, l'ADEME ou encore la DRAC, s'engage, pour l'ensemble du mandat, à porter un haut niveau d'investissements et d'amélioration de la qualité des services publics. Cet effort a été maintenu durant toute la crise sanitaire.

Par ailleurs, notre volonté dans la lutte contre le changement climatique, dans une perspective de transition écologique et énergétique, a permis la plantation des 1000 premiers arbres de l'opération « 6 000 arbres ». L'ouverture de la médiathèque Rémy Peyranne et l'engouement qu'elle a suscité avec ses 1 500 adhérents est un réel succès. La finalisation du complexe sportif Fondada va redynamiser le cercle associatif, en accueillant de nouveaux sports dont l'escalade, le hand-ball, le badminton et le volley ball. Ces nouveaux espaces collectifs viennent consolider les installations existantes permettant une meilleure adéquation avec les besoins des estrétefontaines et estrétefontains.

Les futurs enjeux de notre commune ne sont pas négligeables !

Le développement de la métropole toulousaine va entraîner une augmentation du nombre d'habitants à Castelnau d'Estrétefonds. Nous devons dès lors, nous préparer à les accueillir tout en cohérence avec notre politique urbanistique, afin de rester une ville sécurisée où il fait bon vivre.

Avec optimisme, je souhaite de tout cœur un été 2021 marqué par le retour de la proximité sociale. Castelnau d'Estrétefonds a tellement soif de tout ce qui fait son art de vivre : le partage et la convivialité !

Daniel DUPUY, Maire

➤ *Le Complexe Sportif Fondada va ouvrir...*

Le complexe sportif est terminé et la ville attend impatiemment l'ouverture aux associations et à la population. Rencontre avec Véronique Robin, l'adjointe en charge du sport, qui nous détaille les grandes étapes de l'ouverture du Complexe Sportif au public ...



propice à la réception du jeune public. Les arts martiaux se partageront entre le complexe sportif et la salle Eugène Rouart. La partie bien-être (Yoga, sophrologie...) sera privilégiée sur la salle Eugène Rouart afin que les associations puissent bénéficier du parc extérieur si elles le souhaitent ».

De nouvelles sections vont pouvoir s'installer dans ce nouveau lieu...

« Oui, elles vont pouvoir se développer. Des associations sont déjà en cours de création comme l'escalade, le badminton et le volley. Concernant le hand-ball, nous allons probablement travailler avec les villages environnants ».

A quelle date est prévue l'ouverture du complexe sportif ?

« Nous avons prévu de démarrer petit à petit les activités après les vacances de Pâques mais malheureusement, la situation sanitaire risque de ralentir voire d'empêcher le démarrage en douceur du complexe. Ensuite,

l'objectif reste le même, transférer certaines activités vers le complexe sportif dès que possible. Son inauguration, elle, reste programmée début septembre ».

Avec le futur collège à proximité immédiate, initié par le Conseil Départemental, ce sont de nouvelles structures sportives disponibles pour nos jeunes...

« L'arrivée du collège à la rentrée 2024 sur le site de Fondada, nous oblige à construire à cette échéance un terrain de grand jeu qui bénéficiera d'une piste d'athlétisme. Nous sommes actuellement en train de travailler sur ce projet en cherchant le meilleur compromis entre utilisation et contexte budgétaire très incertain avec la crise sanitaire ».

Le complexe sportif sera inauguré le vendredi 3 septembre 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

Quels sont les activités sportives qui seront pratiquées au complexe sportif Fondada ?

« Ce nouveau complexe sportif va comporter 3 salles multi-activités pour la danse, un dojo et un terrain de sports collectifs. L'objectif est de proposer des créneaux sur le complexe sportif Fondada et la salle Eugène Rouart tout en diminuant l'utilisation de la maison des associations, située rue de l'église, dont la localisation est peu





C'est le dernier né des grands projets de la ville qui sera à disposition des estrétefontaines et estrétefontains à la rentrée de septembre 2021. Cet équipement d'une superficie totale de 3 000 m², est situé à côté du groupe scolaire Fondada et du futur collège de Castelnau d'Estrétefonds, initié par le Conseil Départemental.

La ville a pu s'appuyer financièrement sur la Région, le Conseil Départemental et l'ADEME pour la réalisation de cette nouvelle structure sportive.

• Inauguration du Complexe Sportif Fondada, le vendredi 3 septembre à 17h30

17h30 : accueil des officiels

17h45 : visite du complexe sportif avec les démonstrations des associations : danse, judo, handball, badminton...

18h30 : discours des officiels suivis du buffet dînatoire en présence de la population selon la situation sanitaire en cours.

• Fête du Sport au Complexe Sportif Fondada, le dimanche 5 septembre 2021



Jean-Claude Fortier, Conseiller délégué aux bâtiments communaux et des nouveaux projets, présente le Complexe Sportif Fondada en quelques mots...

- ***Une salle omnisports de 1 550 m² incluant un mur d'escalade et des tribunes de 100 places. Elle est aux normes des fédérations au niveau départemental pour les compétitions (handball, basket-ball, badminton...)***

- ***Un ensemble de salles, de 600 m², pour compléter les locaux déjà existants mis à disposition des différentes associations avec trois salles multi-activités pour la gymnastique, la danse et toutes les autres disciplines.***

- ***Une salle pour les sports de combat (arts martiaux, boxe)***

- ***Locaux pour le stockage des accessoires divers.***

- ***Afin de limiter les coûts d'exploitation et en conformité avec les engagements dans le développement durable, la ville a fait le choix de la géothermie comme source d'énergie, provenant du sol, renouvelable, constante et gratuite.***



► Castelnau d'Estrétefonds reconnue « Territoire Engagé pour la Nature – Biodiversité Tous vivants ! 2021-2023 »

En 2020, la commune a candidaté à l'Appel à Manifestation d'Intérêt TEN lancé par le Ministère de la Transition Ecologique, l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB), les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse et la Région Occitanie.

Action phare du Plan National Biodiversité, « Territoires Engagés pour la Nature » est une initiative nationale qui vise à reconnaître les collectivités volontaires qui s'engagent à mettre en œuvre des projets en faveur de la biodiversité emblématique ou ordinaire, terrestre ou aquatique, urbaine ou rurale, sur 3 ans. L'objectif est d'encourager les collectivités à mieux connaître et agir en faveur de la biodiversité.

En décembre 2020, la ville de Castelnau d'Estrétefonds a été lauréate et a obtenu la reconnaissance «TEN 2020 » attribuée par le Comité de

sélection "Territoires Engagés Pour la Nature" et le Conseil d'Administration de l'ARB Occitanie en proposant trois actions qui vont permettre de répondre aux objectifs nationaux :

- Maintenir et restaurer les espaces naturels et les continuités écologiques
- Intégrer la biodiversité dans les aménagements
- Connaître et mobiliser autour de la biodiversité.

Les trois actions proposées par la ville retenues sont les suivantes :

- Plantation de 3 000 arbres sur 3 ans sur la commune (dans le cadre des plantations des 6 000 arbres sur 6 ans)

- Création d'un corridor écologique le long de la rivière l'Hers-Mort (qui s'inscrit dans le cadre de la création d'une Voie verte sous les 3 ponts).
- Restauration des mares présentes sur les coteaux nord de la commune.

Ces actions sont bien avancées et devront être finalisées au plus tard en 2023. Cette reconnaissance permet désormais à la ville d'avoir un accès facilité à certains financements publics, de disposer d'un accompagnement privilégié de l'ARB Occitanie pour le montage de projets et d'acquérir des connaissances et compétences supplémentaires sur la biodiversité.

► Cinq agents municipaux décorés

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie, qui se tient habituellement le jour des vœux au personnel communal, fut brève et sans public. Toutefois, si le protocole a bien été respecté, la convivialité de ce moment n'a pas été galvaudée.

Marie-Christine Jarraud-Falco (ATSEM), Sylvie Mazoyer (ATSEM), Stéphane Forner (Responsable des Espaces verts), Christophe Abadie (Services techniques) et Pierre Mansencal (Policier municipal) ont reçu la médaille d'honneur du travail, échelon argent (20 ans) et une bouteille de champagne.

Le maire Daniel Dupuy, accompagné de la première adjointe Sandrine Sigal et du Directeur Général des Services Pascal Barat les a félicités en rappelant leur parcours. Puis tous ont posé pour immortaliser ce moment afin de le partager avec leurs collègues, famille et amis.





➤ Pôle enfance-éducation



Crise sanitaire oblige, c'est en extérieur et en petit comité que la cérémonie de départ de Stéphane Barreteau a eu lieu, le mercredi 7 avril. Le maire Daniel Dupuy, accompagné des adjoints Laurent Marty, Vincent Dussart, Nadine Abad, Sandrine Sigal, du Directeur Général des Services Pascal Barat et du personnel de la ville, a remercié le directeur du pôle enfance-éducation pour ses 22 ans passés à Castelnau-d'Estrétefonds. C'est dans le Limousin qu'il a souhaité poursuivre sa carrière.

Dans son discours, le maire a évoqué sa très grande satisfaction d'avoir travaillé avec un collaborateur exemplaire, apprécié pour ses compétences et son sérieux. Il a rappelé qu'après avoir été élève à Castelnau, Stéphane avait été embauché en 1999 au CCAS pour prendre en 2009 la responsabilité du service périscolaire.

Tous ceux qui se sont exprimés ensuite, ont souligné qu'ils avaient apprécié l'efficacité de leur collaboration et leurs échanges bienveillants. Aussi, pour ne pas laisser partir Stéphane sans un cadeau souvenir de la ville qui l'a vu grandir et où il aura fait la plus grande partie de sa carrière professionnelle,

tous lui ont offert un couteau japonais Miyabi dont il rêvait, un coffret Smartbox pour une nuitée et repas gastronomique, deux beaux livres sur la Norvège et la cuisine japonaise et un coffret DVD du réalisateur Nicolas Winding Refn. Et pour emporter une parcelle de ce terroir dans sa vie future, la municipalité lui a offert un coffret de bouteilles de vin de Fronton. Après les remerciements d'usage, Stéphane a souligné son plaisir d'avoir travaillé dans une collectivité où tous, agents comme élus, œuvrent dans l'intérêt de la commune et à travers elle, au service des usagers.

Bienvenue à Estelle Noé qui va assurer la fonction, à partir de juin.



Belle retraite à Jean-Luc Béteille !

Agent aux services techniques en charge des bâtiments, Jean-Luc Béteille est arrivé en 2007 à la mairie de Castelnau d'Estrétefonds après avoir été ferronnier dans la réalisation d'équipements sportifs durant 30 ans.

Bien connu des administrés et des associations pour son implication dans la vie de la commune, il a participé à l'installation de nombreux événements festifs et sportifs. Sa gentillesse et son professionnalisme ont été fortement appréciés par les élus et ses collègues. Depuis le 1er mai, Jean-Luc Béteille est officiellement à la retraite et son programme est déjà bien rempli. Ce passionné de pêche rêve de repartir très vite avec son frère Michel, ses deux fils Stephan et Yvan, taquiner la truite et autres poissons dans les lacs et rivières de la région. Il compte également se balader avec son épouse Vivianne rencontrée à l'âge de 15 ans, au mariage de sa cousine. Bricolage, jardinage et cueillette de champignons feront également partis de ce programme chargé. Après 14 ans au service de la ville de Castelnau d'Estrétefonds, Jean-Luc Béteille va pouvoir couler des jours heureux auprès des siens. Nous lui souhaitons une belle retraite... La relève est assurée par Ladislav Pietruszewski.



➤ Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs

Autorisation de sortie de territoire : un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger doit avoir une autorisation de sortie du territoire (AST) s'il n'est pas accompagné par un responsable légal.

Un enfant voyageant seulement avec son père ou seulement sa mère n'en a donc pas besoin.

L'AST est un formulaire établi et signé par le titulaire de l'autorité parentale. La copie d'une pièce d'identité du parent signataire doit être jointe au formulaire n° 15646*01.

À noter, qu'aucun déplacement en mairie ou en préfecture est nécessaire.

➤ Opération "Tranquillité vacances"

Si vous le désirez, la Police Municipale de Castelnaud d'Estrétefonds et la Gendarmerie de Fronton assureront, dans le cadre de leurs missions de surveillance habituelles, des passages fréquents à votre domicile durant votre absence dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ».

Vous pouvez bénéficier de ce service gratuit si vous partez au minimum 5 jours et si votre habitation est inoccupée et fermée pendant votre absence. Pour bénéficier de l'opération veuillez compléter le formulaire disponible sur le site internet de la mairie ou vous rendre à l'accueil de la Mairie, au poste de Police Municipale ou bien à la Gendarmerie de Fronton au moins 48h avant votre départ.

Attention : aucune demande tardive, ni aucune demande par courrier ou par téléphone ne pourra être prise en considération. Veuillez vous munir d'un justificatif de domicile (quittance EDF, téléphone, loyer...). Merci de nous prévenir si vous modifiez la date et/ou la durée de votre absence.

Contacts :

**Police municipale
de Castelnaud d'Estrétefonds**

☎ 06 78 23 80 46 / 05 34 27 58 22

✉ police@mairiecastelnau.fr

📍 13 chemin du moulin



**Gendarmerie nationale
de Fronton**

☎ 05 34 27 93 60

📍 Route de Toulouse





► La cuisine centrale de Castelnau d'Estrétefonds, reconnue cuisine pilote en pays Tolosan

Amandine Monteil, coordinatrice Cocagne Alimen'terre a contacté toutes les cuisines centrales et restaurants scolaires dans le cadre d'une enquête sur la qualité alimentaire en pays Tolosan. Elle a analysé les différents procédés concernant la préparation des légumes frais bio/locaux et la gestion de l'approvisionnement. Après un sondage sur la méthodologie, elle a reconnu la cuisine centrale de Castelnau d'Estrétefonds comme l'une des plus avancée. Celle-ci a été retenue en tant que cuisine pilote permettant ainsi à d'autres structures de s'inspirer de son savoir-faire.

C'est ainsi que Marie Sibert Blanc, chargée de mission projets

alimentaires territoriaux pour le groupe bio Ariège-Garonne, plusieurs associations engagées dans le projet alimentaire du territoire, le centre national de formation de la fonction publique territoriale et quelques producteurs ont rendu visite aux élus, techniciens et agents de la cuisine centrale. Très impliqués dans l'organisation de la visite, tous ont eu à cœur d'expliquer leur rôle et de décrire l'impact de leur travail dans la chaîne de fabrication.

Aujourd'hui, Sébastien Hérou, responsable de la restauration scolaire explique : « La cuisine centrale utilise actuellement 35% de produits bio et est labellisée Ecocert depuis 2016 ».

Avec son équipe, il est toujours en recherche de nouveautés pour monter en qualité.

De fil en aiguille, l'équipe de la cuisine centrale est sollicitée par d'autres communes, curieuses des nouvelles méthodes de travail. Elle a été également contactée pour un reportage par **France Bleu Occitanie** qui souhaite promouvoir le « bien manger » dans les cantines scolaires. Le reportage a été diffusé sur les ondes le mercredi 28 avril 2021 et disponible en podcast sur France Bleu Occitanie rubrique : la vie en bleu, bien manger au quotidien.



► Des cérémonies marquées par la pandémie...



La ville et les anciens combattants ont organisé les cérémonies de commémoration dans le respect de la réglementation en vigueur et des contraintes sanitaires. En raison de ce contexte particulier, les formats ont été très réduits et aucun cortège ni rassemblement public n'ont été autorisés.





➤ Plantation citoyenne : 6 000 arbres plantés en 6 ans

En 2020, la commune de Castelnau d'Estrétefonds s'est engagée à planter sur son territoire 6 000 arbres en 6 ans, soit 1 000 arbres chaque année, avec l'objectif symbolique du parrainage d'un arbre par habitant. Compte tenu de la crise sanitaire, les plantations ont eu lieu en 2021...

Les directrices Caroline Aoustin (école Saint-Martin), Claire Delbouys (Groupe scolaire Fondada) et les éducateurs de l'IME Autan Val Fleuri ont participé à ce chantier citoyen avec les jeunes.

Le 28 janvier, trois classes de CM1 et CM2 du Groupe scolaire Fondada, une classe de CM1 de l'école Saint-Martin et trois groupes d'adolescents de l'IME Autan Val Fleuri ont été conviés à venir participer au premier chantier de plantation citoyen à la Ferme de Fondada. Une centaine de jeunes sont devenus les heureux parrains et marraines des premiers arbres et arbustes plantés sous le regard bienveillant de Daniel Dupuy. Le maire a pu constater l'enthousiasme des écoliers, ravis de planter "leur" arbre et de prendre un grand bol d'air et de nature.

Denis Brun, l'adjoint à l'urbanisme et au développement durable, avec Cathy Solomas chargée du Développement Durable, ont remis à chaque

participant un très beau "Certificat de parrainage", illustré par l'artiste Coralie Miotto-Ellers, attestant de leur participation à ces plantations. "Grâce à votre action, vous contribuez à atténuer les effets du changement climatique et participez à la neutralisation annuelle de 180 tonnes de CO₂, principal gaz à effet de serre", a souligné Denis Brun en remerciant tous les participants et notamment les enseignants et éducateurs, le service Espace Vert de la commune et l'association Arbres et paysages d'Autan partenaire de cette belle action.

Plantation : les familles parrainent leurs arbres

Les familles estrétefontaines sont venues, un dimanche matin, planter 180 arbres et arbustes d'espèces locales sur le pourtour du site de l'espace Fondada.

Denis Brun a rappelé que les plantations de cette matinée s'inscrivaient dans un projet ambitieux initié par l'équipe municipale. Elle s'est

engagée à planter 6 000 arbres en 6 ans sur le territoire de la commune, soit symboliquement un arbre ou arbuste parrainé par habitant. Cathy Solomas a présenté les intérêts multiples de ces chantiers de plantation qui vont permettre de recréer des espaces boisés, de développer et enrichir la biodiversité, de renforcer la qualité des paysages et de participer à l'atténuation des effets du changement climatique en absorbant et en stockant le gaz à effet de serre. Dans quelques années, ces espaces arborés offriront également aux habitants des îlots de fraîcheur ombragés.

Ce chantier a été encadré par Loreline Tréboute de l'association Arbres et paysages d'autan, qui a fourni les plants. Les 1 000 arbres/arbustes prévus cette année sur le site de Fondada et dans le quartier As Taps ont tous été plantés.

Chaque participant est devenu parrain de son arbre ou arbuste planté et a pu accrocher symboliquement une petite étiquette en chanvre à son nom.



Certificat de parrainage, illustré par l'artiste Coralie Miotto-Ellers

Les lycéens d'Ondes finissent les plantations à Fondada...

Élus, personnel communal et les 26 élèves du Lycée d'enseignement agricole d'Ondes, accompagnés de leurs professeurs et de leur directrice.

Le dernier chantier de plantation à Fondada réalisé avec les lycéens s'est clôturé en présence du maire Daniel Dupuy, des adjoints Laurent Marty, Vincent Dussart et du conseiller délégué Loïc Constans ainsi que des 26 élèves du Lycée d'enseignement agricole d'Ondes, accompagnés des professeurs Muriel Colin, Serge Fourcade, Hubert Paul-Vincent, Pierre Duplantier et de la directrice Claudine Quilliecont.

1 000 végétaux ont été plantés sur les coteaux de la ferme Fondada. Une petite forêt est bien en devenir à

Fondada ! Le maire a bien sûr félicité les élèves pour leur formidable investissement et a demandé à la directrice Claudine Quilliecont de poursuivre dans les années futures cette collaboration avec les prochaines classes de lycéens. Elle s'est empressée d'acquiescer.

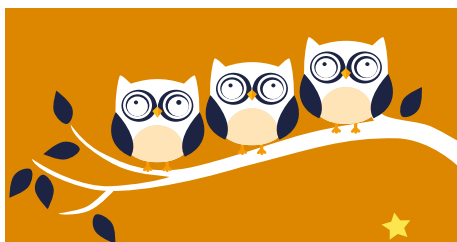
Soucieuse de préserver son environnement, la ville poursuit ses actions comme la création d'un corridor écologique le long de l'Hers et la restauration de mares...

Le comité de sélection "Territoires engagés pour la nature" et le conseil d'administration de l'ARB Occitanie ont pris d'ailleurs la décision d'attribuer la reconnaissance TEN (Territoire Engagé Pour la Nature) 2020 à Castelnau d'Estrétefonds. Cette reconnaissance salue la cohérence des projets en faveur de la biodiversité et la démarche de progrès que la collectivité lance au travers de trois actions à mettre en œuvre sur trois ans.



➤ Éclairage public - La chasse au gaspillage continue

En 2019, la municipalité de Castelnau d'Estrétefonds a choisi d'éteindre les installations d'éclairage public une partie de la nuit. Aujourd'hui, les communes ayant fait ce choix en France sont plus de 12 000 et ce nombre ne cesse d'augmenter.



Dans le cadre d'une politique engagée pour le Développement durable et la Transition énergétique, le conseil municipal a délibéré favorablement à l'unanimité, le 23 mai 2019, pour une extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin sur l'ensemble de la commune, à partir du 1^{er} juillet 2019.

• **Stop au Gaspillage,**
économisons l'énergie et
Préserveons la biodiversité.

Les principaux intérêts de l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit sont nombreux.

• **Réaliser des économies budgétaires :** avant la mise en place de la coupure nocturne, le coût de la consommation des équipements d'éclairage public de la commune était de l'ordre de 60 000 €.

Une coupure de 1h - 5h permet de faire 35 % d'économie. La coupure programmée durant le couvre feu (23h - 6h en semaine et 24h - 6h le week-end) a permis de réduire cette facture de plus de 60 %.

• **Limiter la consommation d'énergie** pour réduire notre empreinte carbone et préserver les ressources naturelles.

• **Protéger la biodiversité** et notamment les espèces pour lesquelles un environnement nocturne est essentiel.

• **Garantir une meilleure qualité de nuit** et protéger la santé humaine.

• **Respecter les nouvelles réglementations** promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et le halo qui entoure la nuit les agglomérations.

Bon à savoir :

D'après l'Observatoire National de la Délinquance et des Ripostes Pénales, l'éclairage public n'a aucune incidence sur le taux de criminalité et de violence. 80% des vols et agressions ont lieu en plein jour.

Dans le même temps, la rénovation de nos installations d'éclairage public va se poursuivre.

En 2021, avec la participation du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne qui subventionne ces travaux à 80%, la commune va investir plus de 450 000 € pour remplacer les installations d'éclairage public les plus vétustes et les rendre moins énergivores.

➤ Marché de fourniture d'électricité 100 % ENR

Par application de la Loi relative à l'Énergie et au Climat de 2019, la Mairie a mis fin le 31 décembre 2020 à son contrat de vente d'électricité aux tarifs réglementés avec EDF pour les puissances inférieures à 36 kvas (petits bâtiments municipaux et éclairage public) avec obligation de passer un Marché public à partir du 1er janvier 2021.

Dans le cadre de son engagement dans la Transition écologique et énergétique, la Mairie a souhaité lancer un Marché de fourniture d'électricité 100% Énergie Renouvelable (ENR), en adéquation avec ce qui se fait déjà sur la commune pour les 9 grands sites municipaux dont la puissance électrique est supérieure à 36 kVA (Mairie, Écoles, Médiathèque,...). « EDF » a été retenue pour les Bâtiments et « Énergie d'Ici/Union des Producteurs Locaux d'Électricité », basée à Arudy dans les Pyrénées Atlantiques, a été retenue pour l'Éclairage public. Ces nouvelles offres de Marché garantissent la production d'Énergie renouvelable à hauteur des consommations de la commune, avec un maximum d'électricité produite à partir d'installations ENR situées sur le territoire français. L'énergie renouvelable produite est issue d'un mix énergétique composé essentiellement d'hydraulique et également d'éolien, de solaire et de biomasse. L'approvisionnement d'électricité par Énergie d'Ici provient majoritairement de producteurs d'énergie locaux et indépendants.



➤ De nouveaux stationnements pour vos vélos!

Dans le cadre du programme « Coup de Pouce Vélo Stationnement – Alvéole » financé à hauteur de 60% par le Ministère de la Transition Écologique pour encourager la pratique du vélo, la municipalité a fait installer fin de l'année 2020, 55 supports vélo non couverts (avec 2 attaches chacun) sur 16 sites. Ces 110 nouvelles attaches vélo sont réparties sur l'espace public à différents endroits de la commune pour vous permettre de mieux vous déplacer à vélo.

Les sites concernés sont :

- École élémentaire dite École Laïque, l'École maternelle Les Petites Fontaines, l'aire de jeux
- Entre l'École maternelle et l'École élémentaire Laïque
- Le Centre de Loisirs
- La Salle du 3ème âge
- La Crèche Le Nid des Bambins
- La Salle des Fêtes – Espace Colucci
- Le City Stade
- Au croisement Grande Rue / Rue de l'Église
- Au croisement Grande Rue/Chemin du Moulin
- Sur le parvis de l'Église

- A l'entrée du Cimetière
- Près des terrains de Pétanque
- Au niveau des terrains de Tennis
- A la Ferme de Fondada
- Aux Jardins partagés
- A l'entrée du Sentier de la Gravette

Ces nouveaux supports vélo viennent s'ajouter à ceux déjà présents sur l'espace public de la commune au niveau de la gare (dont 12 boxes sécurisés), du Skate-Park, du CAJ, du stade et du groupe scolaire Fondada.

Il est prévu d'installer prochainement des supports couverts sur plusieurs sites.

La Communauté de Communes du Frontonnais travaille sur l'élaboration d'un Plan de Mobilité Rurale qui a notamment pour vocation le déploiement de pistes cyclables sur la commune et sur l'ensemble du Frontonnais.



SALON AUTOUR DU JARDIN - 9^e ÉDITION, DIMANCHE 3 OCTOBRE 2021

Autour du Jardin se tiendra cette année le dimanche 3 octobre au lieu du traditionnel mois de mai, en raison du contexte sanitaire.

Nous comptons sur vous ! - ddurable@mairiecastelnau.fr

➤ Les enfants prennent soin de leur planète !



• Les ALAE à l'heure du recyclage !

Après la mise en place en 2019 du tri sélectif des papiers et emballages, les responsables et animateurs ont décidé d'aller plus loin en organisant le tri de certains déchets produits à l'ALAE qui peuvent être recyclés mais uniquement via des filières spécifiques : les emballages

des gourdes de compote et les instruments d'écriture.

Après avoir participé début 2020 à la collecte des gourdes de compote, à l'initiative d'une famille de la commune pour l'Association Française du Syndrome de Rett, depuis 1 an les 2 ALAE ont mis en place leur propre filière de collecte de ces déchets avec la société Terracycle, spécialisée dans le recyclage de déchets habituellement non collectés par les filières classiques.

Désormais lors des goûters, les enfants trient leurs emballages de gourde qui sont ensuite collectés par les animateurs et amenés à l'École élémentaire de Saint-Sauveur, point de collecte Terracycle du secteur. Avec plus de 2 enfants sur 3 qui consomment une compote en gourde lors des goûters, en 1 an, ce sont plus de 20 kg de déchets de gourde qui ont été collectés.

Une fois récupérés par Terracycle, ces emballages sont envoyés en Lozère où ils sont alors broyés, nettoyés, fondus et transformés en matière première secondaire. Cette matière est ensuite réintégrée dans la composition de nouveaux

objets plastiques d'usage courant.

Depuis février 2021, ce sont tous les instruments d'écriture usagés en plastique (stylos à bille, feutres, effaceurs, ...) qui sont collectés par l'ALAE de Fondada avec Terracycle.

Les instruments d'écriture des enfants, des professeurs et des parents peuvent désormais être déposés dans le superbe collecteur en forme de stylo réalisé par les enfants, situé à l'entrée de l'ALAE. Ils seront par la suite transformés en mobilier d'extérieur (bancs, chaises tables, jardinières, ...).

• Les goûters zéro déchet !

Recycler les déchets c'est bien, mais essayer de moins en produire c'est encore mieux ... c'est pourquoi l'ALAE a prévu de proposer prochainement aux enfants et à leurs parents de préparer sur certains jours des goûters « Zéro déchet ». Ce sont des goûters sans emballages jetables déposés dans une petite boîte comme par exemple un fruit, un gâteau ou une compote faits maison, du pain avec du chocolat ou du fromage...





• Des nouvelles du Jardin commun des structures CLSH/ALAE/CAJ/EPHAD

Aux jardins partagés, la parcelle commune des structures éducatives a pris une belle tournure ce printemps grâce aux petits jardiniers en herbe qui ont planté des légumes (carottes, potimarrons, navets), des framboisiers, des rosiers... et décoré leur jardin avec notamment de jolis galets.

Les jeunes du CAJ ont aménagé la parcelle avec des créations en palettes (barrières décoratives, ...) et ils ont également réalisé les numéros des parcelles de l'ensemble des Jardins partagés.

Cet hiver, les enfants ont mis à contribution les résidents de l'EHPAD pour la préparation de semis pour le jardin, moment de partage très

convivial et chaleureux entre ces deux générations.

• Les ateliers Parents-enfants « zéro déchets »

Une dizaine de familles ont participé début 2020 à des ateliers de fabrication d'objets zéro déchet et de recyclage pour donner une seconde vie à certains objets : vieux livres transformés, fabrication d'éponges écologiques Tawashi à partir de vieux tissus, ... malheureusement la crise sanitaire a stoppé pour le moment ce projet ...

• STOP aux bouteilles d'eau en plastique : chacun sa gourde !

Dans le cadre de la Loi Anti-gaspillage 2020, « Sortir du plastique à usage unique », depuis le 1er janvier 2021, les collectivités territoriales n'ont plus

le droit de mettre à disposition des usagers des bouteilles en plastique d'eau ou autre boisson. C'est pourquoi depuis 2020, l'ALAE et les écoles ont incité les parents à doter leurs enfants de gourdes individuelles réutilisables. Aujourd'hui, cette mesure a été amplifiée avec les mesures sanitaires liées au Covid et chaque enfant apporte désormais sa gourde à l'école et à l'ALAE permettant une réduction importante du nombre de bouteilles d'eau en plastiques jetées.



• Tout savoir sur le tri des déchets à l'école avec la CCF !

Fabien Escudier, Ambassadeur du tri de la Communauté de Communes du Frontonnais est intervenu en mai et juin auprès de 6 classes des écoles élémentaires de la commune (Groupe Scolaire Fondada et Ecole Saint-Martin) pour expliquer aux enfants pourquoi et comment trier correctement les déchets, que deviennent les déchets une fois recyclés, avec à la fin de l'animation un zoom sur les déchets produits et recyclés au sein de l'Ecole.

Canicule info service

(accessible dès le 1^{er} juin)

0 800 06 66 66

Le rôle des Mairies ?

Selon la loi, il incombe à chaque mairie de disposer d'un registre nominatif où seront recensées, si elles en font la demande, les personnes âgées ou handicapées vivant à domicile. Ces personnes pourront ainsi bénéficier de l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles, en cas de déclenchement du « plan d'alerte canicule » par le Préfet.



FAITES-VOUS RECENSER AUPRÈS DU CCAS

Mireille CAZALS – Responsable CESF

Cindy DURANTET & Laetitia PINTE SENE - CESF

Adresse physique : 29 Grande Rue (2^{ème} étage) - 31620 Castelnau d'Estrétefonds

Adresse postale : Parvis des citoyens CS 40 001 - 31620 Castelnau d'Estrétefonds

Téléphone : 05 34 27 66 40 / Courriel : ccas@mairiecastelnau.fr

- Contactez le CCAS pour toutes demandes de rendez-vous.

<https://www.gouvernement.fr/risques/canicule>

La santé de chacun peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait très chaud.
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu.
- Cela dure plusieurs jours.

Quelles sont les personnes à risque ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans.
- Les nourrissons et les enfants, notamment les enfants de moins de 4 ans.
- Les travailleurs manuels, travaillant notamment à l'extérieur et les personnes pratiquant une activité sportive en plein air.

Comment affronter la canicule ?

- Évitez les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes.

- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers.
- Buvez le plus possible, même sans soif et rafraîchissez-vous.
- Demandez de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.
- Si vous ne disposez pas d'une pièce fraîche chez vous, rendez vous, au moins deux heures, dans des endroits climatisés, ou à défaut, dans des lieux ombragés ou frais : supermarchés, cinémas, musées... à proximité de votre domicile.
- La plateforme téléphonique d'information « Canicule » est joignable du lundi au samedi, de 9h à 19h au 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France). Ce numéro permet d'obtenir des conseils pour aider à supporter les fortes chaleurs et des informations utiles en cas de situation particulière.





➤ L'épicerie sociale, le rendez-vous solidaire !

En 2017, le CCAS et la municipalité ont souhaité voir s'implanter à Castelnau une épicerie sociale et solidaire, en partenariat avec la Croix-Rouge Française. En lien avec le CCAS, les bénévoles de la Croix Rouge gèrent l'épicerie sociale. Cette structure est devenue indispensable aux familles en difficulté. Rencontre avec la responsable Sabine Escabasse...

En quoi consiste votre action auprès des familles estrétefontaines ?

L'épicerie sociale s'adresse aux administrés en grande difficulté financière qui nous sont envoyés par le Centre Communal d'Action Sociale. L'orientation vers l'épicerie sociale se fait pour des périodes définies en

fonction de leurs problèmes et des objectifs qui sont fixés. C'est une aide alimentaire avec des produits à bas prix qui sont fournis par la banque alimentaire. Le principe est de pouvoir faire ses courses, en fonction de ses besoins et de ses goûts.

Les prix fluctuent entre 10 et 20 % de la valeur affichée et l'argent qu'ils économisent sert à payer leurs factures, à entretenir un véhicule devenu essentiel pour conserver ou obtenir un emploi.

C'est un deal entre les bénéficiaires et l'épicerie sociale et une manière de les responsabiliser.

Combien de familles viennent faire

leurs courses ?

Chaque semaine, une quarantaine de familles viennent faire leurs courses. Depuis six mois, nous voyons une augmentation considérable liée en partie à la crise sanitaire. Beaucoup de personnes inconnues du CCAS ont fait appel à nos services pour être prises en charge car elles ne s'en sortaient plus.

Combien de bénévoles sont présents à Castelnau d'Estrétefonds ?

Mon équipe est constituée d'une dizaine de bénévoles, motivés, dévoués et attentifs au public. Nous sommes présents trois jours par semaine pour la vente ou la mise en rayon de la marchandise.



Les bénévoles de la Croix-Rouge vous accueillent :

Lundi de 14h à 19h et Samedi de 8h30 à 12h,
Au RDC de la Maison Lagleyse,
29 Grande Rue
31620 Castelnau d'Estrétefonds
• Téléphone : 05 34 27 66 40

email : ccas@mairiecastelnau.fr

Les demandeurs sont reçus par des travailleurs sociaux du Centre Communal d'Action Sociale afin d'établir un dossier. L'orientation vers l'épicerie sociale se fait pour des périodes définies en fonction de leurs difficultés et des objectifs fixés.

➤ PASS ASSOCIATIF : une aide financière aux familles !

Le dépôt des demandes doit se faire entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Depuis plusieurs années, la Municipalité vous propose une participation financière pour vous aider à régler les frais concernant les dépenses de cotisation, adhésion ou licence nécessaire à la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs, auprès d'une association de la commune pour vos enfants de moins de 18 ans.

Le Pass Associatif est soumis à conditions de ressources, en fonction du Quotient Familial (QF) CAF du mois en cours.

<i>QF-CAF</i>	<i>Participation de la commune</i>	<i>Participation en cas de situation de handicap</i>
<i>1^{ère} tranche : inférieur à 500</i>	<i>50 %</i>	<i>70 %</i>
<i>2^e tranche : de 501 à 1000</i>	<i>25 %</i>	<i>45 %</i>
<i>3^e tranche : de 1001 à 1500</i>	<i>10 %</i>	<i>30 %</i>

L'aide est plafonnée à 60€/enfant/an et elle est valable pour 1 association. Les familles bénéficiaires du Pass Associatif qui auront payé l'intégralité des adhésions devront demander le remboursement aux associations dès que celles-ci auront reçu le versement de la commune.

POUR L'OBTENIR :

- Se procurer, remplir le formulaire et le faire compléter par l'association
- Retourner le formulaire au CCAS avec l'attestation du Quotient Familial CAF (du mois en cours)

- Récupérer le coupon d'aide accordée et le déposer à l'association.

Le formulaire est disponible directement auprès des associations, du CCAS, de la Mairie (il est également disponible pour impression sur le site de la Mairie/CCAS).

Le dépôt des demandes doit se faire entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

- Fournir la copie notification MDPH au nom de l'enfant, si ce dernier est en situation de handicap

Pour toutes informations

complémentaires :

Laetitia PINTE, tel : 05 34 27 66 40

➤ Le repas des Vétérans - édition 2021

POUR S'INSCRIRE AU REPAS :

(SOUS RESERVE DES MESURES GOUVERNEMENTALES EN LIEN AVEC LA COVID 19)

Les estrétefontaines et estrétefontains de 65 ans et plus se retrouvent le 11 novembre de chaque année autour du traditionnel « Repas des vétérans » offert et organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS - organise le repas des vétérans le 11 novembre. Il s'agit d'une journée conviviale où les 65 ans et plus se retrouvent autour d'un repas dansant et animé.

Vous avez 65 ans en 2021 et habitez à Castelnau d'Estrétefonds ?

Vous avez 65 ans ou plus et vous venez de vous installer sur Castelnau d'Estrétefonds ?

Faites-vous recenser auprès du CCAS afin de recevoir l'invitation au repas des vétérans.

Pour plus de renseignements : contacter Laetitia PINTE au 05 34 27 66 40

➤ Bourse au permis de conduire automobile et bourse au BAFA

Le CCAS finance le permis « accéléré » à six administrés de la commune âgés de 17 ans et demi minimum. La bourse au BAFA a également été renouvelée en Janvier 2021. Le CCAS propose aux estrétefontains(e)s un accompagnement et un financement pour l'obtention du BAFA.



La question du permis de conduire, de la mobilité, de la formation diplômante sont devenues un élément essentiel du parcours d'insertion professionnelle, au même titre que le logement ou la santé.

Le Centre Communal d'Action Sociale travaille en partenariat avec l'Auto-école Sociale « Être Mobile C'est Permis » (EMCP) et l'organisme de formation UFCV pour le BAFA. L'association « Être Mobile, C'est Permis ! » vise à accompagner le développement de la mobilité des personnes pour favoriser leur autonomie :

- Utiliser la formation au permis de conduire comme levier de promotion de l'individu,
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des publics,
- Promouvoir les alternatives à l'automobile.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des

adolescents en accueils collectifs de mineurs.

L'obtention du BAFA est en 3 étapes de formation obligatoires :

- 1) la session de formation générale
- 2) le stage pratique
- 3) la session d'approfondissement ou de qualification.

En contrepartie, ces candidats réalisent une mission à titre bénévole entre 80 et 120 heures dans un des secteurs préétablis : services techniques, périscolaires, CCAS et épicerie sociale pour la bourse au permis et animation pour le BAFA.

Ce bénévolat permet ainsi aux bénéficiaires d'acquérir des compétences professionnelles. En 2019, neuf administrés de la commune ont participé à une des bourses.

Le maire Daniel Dupuy, la Vice-Présidente du CCAS, Sandrine Sigal et le Conseil d'Administration, adressent tous leurs vœux d'encouragement aux candidats.

Renseignements, contacter Cindy Durantet.



CONTACTER LE CCAS,

Centre Communal d'Action Sociale

**Parvis des citoyens - CS 40 001
31620 Castelnau d'Estrétefonds**

**• Pour se rendre au CCAS :
29 grande rue - 2^e étage
31620 Castelnau d'Estrétefonds**

**• Téléphone : 05 34 27 66 40
email : ccas@mairiecastelnau.fr**

• Horaires d'ouverture au public et prise de rendez-vous obligatoire :

**• Lundi, mardi, mercredi et jeudi :
9h à 12h et de 14h à 17h
• Vendredi : 9h à 12h et de 14h à 16h**

Conseillères en économie sociale et familiale :

- Mireille CAZALS, Responsable
- Cindy DURANTET
- Laetitia PINTÉ SENE

➤ La commune continue d'investir malgré la crise sanitaire...



Le 8 avril 2021, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif de la commune. L'année 2021 est toujours marquée par la crise sanitaire qui se double d'une crise économique et sociale. Malgré tout, comme les années précédentes ce budget anticipe un excédent prévisionnel de la section de fonctionnement et le maintien des taux d'imposition à leurs niveaux de 2014. Il est marqué par la quasi-disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales. L'État a transféré aux communes la taxe foncière sur la propriété bâtie des départements pour compenser la suppression définitive, à horizon 2023, de la taxe d'habitation.

Des dépenses de fonctionnement toujours maîtrisées

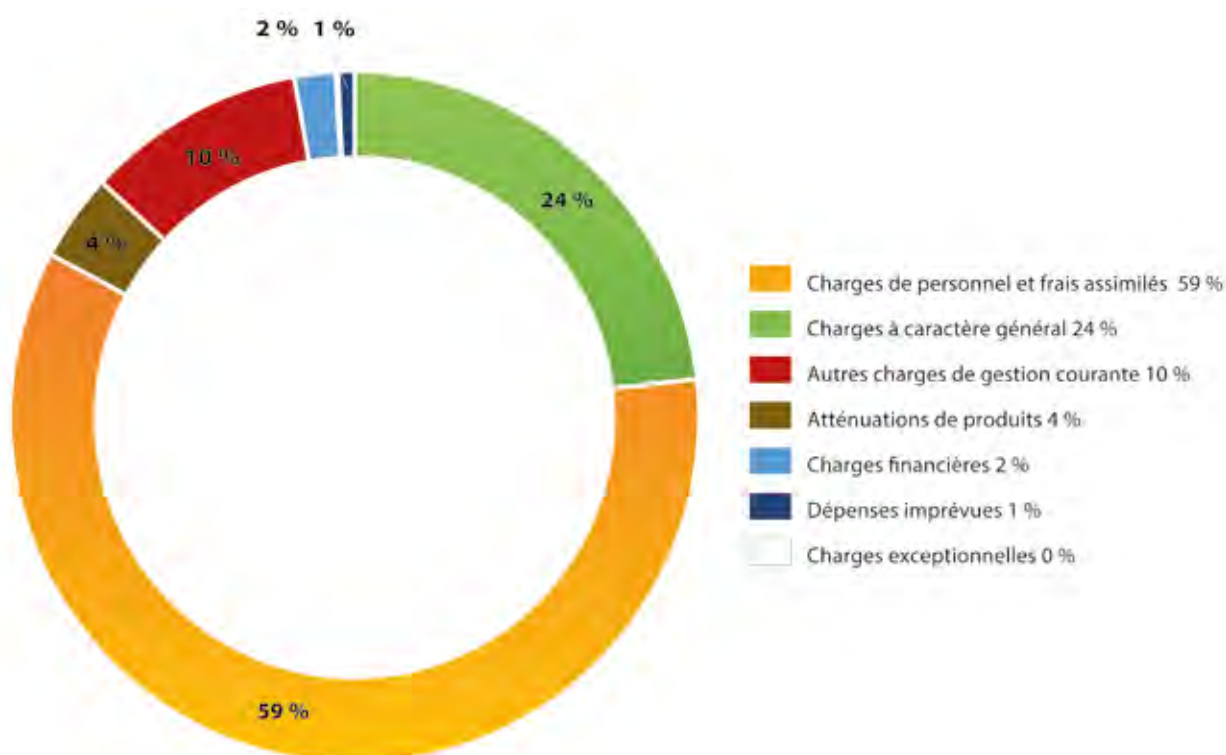
Les dépenses de fonctionnement permettent d'assurer l'action quotidienne des services de la Mairie et donc du service public local. Ce sont les dépenses de paiement des employés municipaux, des achats de fournitures, d'énergie et d'eau, de communication, d'alimentation de la cantine scolaire...

L'équipe municipale continue de pratiquer, et ce depuis 2014, une rigoureuse maîtrise des dépenses de fonctionnement. La crise sanitaire implique une rigueur

dans la gestion quotidienne pour continuer d'assurer les services à la population.

La commune continue de maintenir un effort financier pour soutenir la culture, la vie associative et sportive qui apportent tant à cette dernière. Elle a maintenu l'essentiel des dotations aux associations par mesure de solidarité. De plus, le budget permettra l'embauche d'un nouveau policier municipal au service de la population.

Dépenses de fonctionnement 2021



Quelques chiffres sur le budget de Castelnau

SECTION	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTAT
INVESTISSEMENT	7 118 559,98 €	4 950 214,44 €	2 168 345,54 €
FONCTIONNEMENT	8 202 799,21 €	7 537 151,81 €	665 647,40 €
TOTAL CUMULÉ	15 321 359,19 €	12 487 366,25 €	2 833 992,9 €

Des taux d'imposition stables

Le budget communal est principalement alimenté par les impôts des habitants et des entreprises de Castelnau d'Estrétefonds ainsi que des dotations et concours financiers versés par l'État. Il n'y aura pas en 2021 de hausse du taux des taxes foncières. Cette stabilité des taux est permise par l'excédent de fonctionnement constaté sur les exercices précédents.

Un budget d'investissement malgré tout !

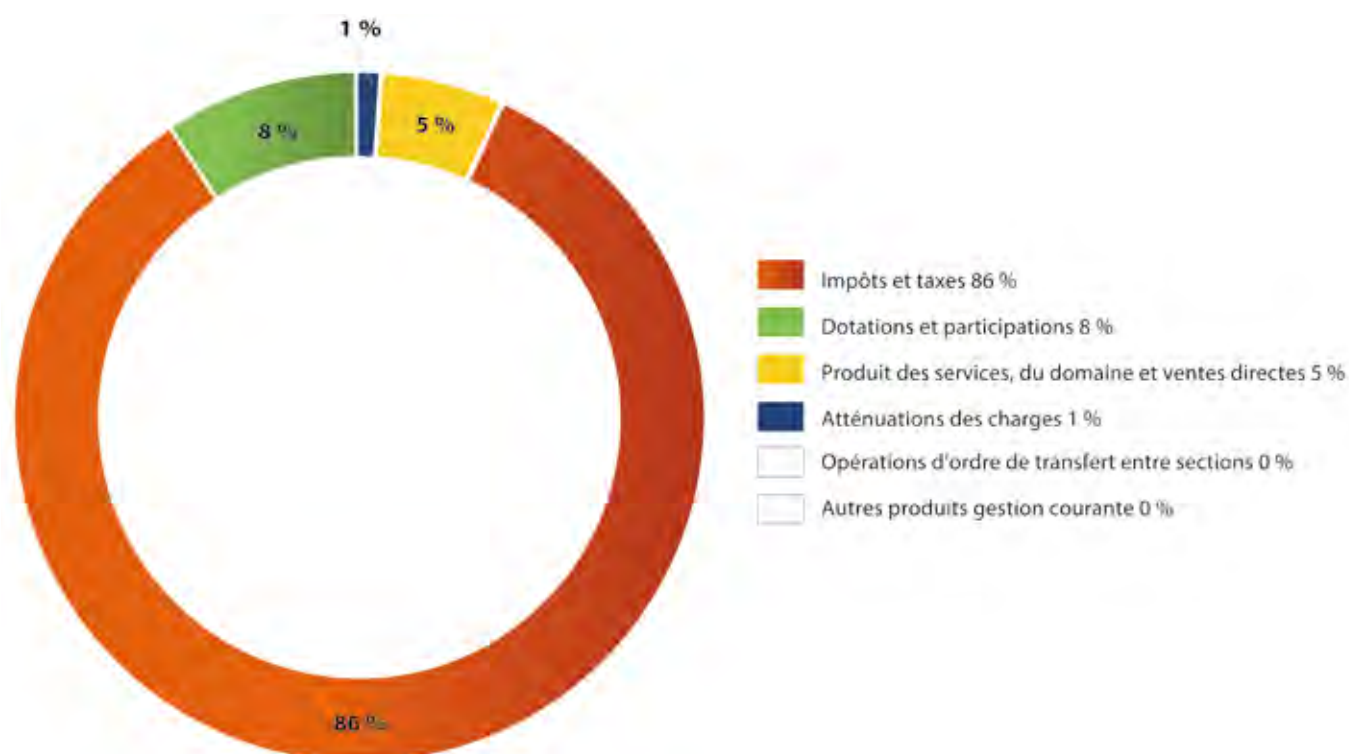
L'année 2021 sera à nouveau marquée par la baisse de l'endettement de la commune et par conséquent de ses habitants indirectement. Des chantiers s'achèvent, tel le complexe sportif, d'autres sont à venir.

L'effort engagé il y a quelques années sur l'aménagement de la voirie va continuer en coopération avec la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF). Parmi les nombreux projets engagés, on peut évoquer la rénovation de notre maison commune, la mairie. Plus

que centenaire, elle va connaître d'importants travaux de rénovation pour améliorer le service à la population. Par ailleurs, une extension du cimetière est programmée. Comme depuis 2014, l'ensemble de ces projets sera financé grâce à l'épargne de la commune sans augmentation des impôts ni endettement supplémentaire !

Pour aller plus loin ! Vous trouverez sur le site de la mairie l'intégralité des documents budgétaires, une présentation et un rapport sur ce nouveau budget.

Recettes de fonctionnement en 2021



➤ Plaisir Gourmand : Départ de la famille Ridet...



Avant leur départ, Caroline et Fabrice Ridet recevront la Médaille de la ville de Castelnau d'Estrétefonds lors d'une cérémonie en leur honneur à la Mairie.

Installés à Castelnau d'Estrétefonds depuis 2002, Caroline et Fabrice Ridet s'apprêtent à prendre un nouveau départ.

Tous les deux, issus de formation en pâtisserie et chocolaterie, se sont rencontrés en 1998 alors qu'ils travaillaient pour la Maison Pillon à Toulouse. Le couple s'installe dans le village et crée « Plaisir Gourmand » à côté de la Mairie. « Nous avons construit notre vie à Castelnau et nous y sommes très attachés, précise Caroline, puisque nous nous y

sommes mariés et nos quatre enfants sont nés ici ! ». Après avoir régalé pendant 19 ans, les papilles des estrétefontain(e)s et des gourmands des environs, le couple a décidé de s'installer à Sancerre pour relever un nouveau défi. Artisan boulanger, pâtissier, chocolatier, confiseur & glacier depuis plus de 25 ans, Fabrice parle avec passion de son métier et des gâteaux qu'il confectionne.

C'est ainsi que l'artisan a eu l'honneur de faire valoir son talent à l'Elysée, en présentant au président François Hollande le fameux gâteau le "Violettra", spécialité de la Haute-Garonne, conçu avec des confrères pour représenter la région Midi-Pyrénées.

Passionné, Fabrice travaille beaucoup dans l'arrière-boutique pour confectionner les pièces aux mille saveurs qui viendront régaler les connaisseurs pendant que sa femme s'occupe de gérer la boutique.

« Nous avons rencontré immédiatement notre clientèle. Vous savez durant toutes ces années, nous avons su grandir en même temps que la population qui est chaleureuse, fidèle et je suis heureux de leur faire plaisir ! ». Seul ombre au tableau, ils ne trouvent pas de repreneur. Le couple est pourtant prêt à accompagner généreusement cette reprise, comme la Chambre des Métiers et la mairie. Conscient de l'importance de préserver ses commerces en centre-ville, Sébastien Verdeau-Borne, conseiller délégué en charge du développement économique et du numérique est également mobilisé.

Tous espèrent qu'un couple ou un jeune pâtissier chocolatier se présentera pour poursuivre leur « œuvre » et ne pas laisser les estrétefontains sans "Plaisir Gourmand" car le 30 juin, c'est décidé, Caroline et Fabrice Ridet tirent le rideau... une autre vie les attend !



➤ Auriane et Ronan ouvrent l'épicerie Bocafina



Au 10, avenue de Montauban, un couple de trentenaires, Auriane et Ronan, vient d'ouvrir l'épicerie Bocafina où sont proposés des produits exclusivement locaux.

Pourquoi ouvrir une épicerie à Castelnau d'Estrétefonds ?

Nous sommes tous les deux amoureux des bons produits depuis toujours. On aime profondément notre terroir, partager et recevoir. Alors quand nos boulots respectifs dans la logistique et le soin nous ont moins motivés, notre envie a tout naturellement été d'ouvrir notre épicerie fine et de faire en sorte qu'elle reflète notre attachement à la région. On a pu trouver l'endroit idéal et avec l'aide de la mairie, faire de ce projet une réalité. On est très heureux de se lancer malgré le contexte actuel.

Vous proposez des produits exclusivement locaux...

Oui, c'est ce qui nous tenait à cœur, que ce projet profite tant aux producteurs qu'aux consommateurs. On s'est dirigé

naturellement vers ceux qui transforment sur place, comme la Fromagerie du Buisson blanc qui se situe dans le Tarn au Ségur : 80 vaches qui donnent du lait bio pour faire des fromages frais et fondants avec un goût herbacé.

On a aussi rencontré des passionnés de permaculture et agriculture raisonnée comme les Vergers de Touticault qui cuisinent leurs propres légumes, fleurs et fruits pour en faire des confitures et des sauces pleines de saveurs. Et enfin, près de Montauban, on a la chance d'avoir une des meilleures brasseries de France : la Brasserie Iron. Celle-ci propose des recettes originales comme la Mexicain Gose à la figue de Barbarie, au citron et au piment.

Vous souhaitez organiser des dégustations dès que la situation sanitaire le permettra...

Nous souhaiterions proposer un espace type "afterwork" dédié à la dégustation de planches apéritives de fromage, charcuterie... Cela paraît loin pour le moment, mais on ne désespère pas !



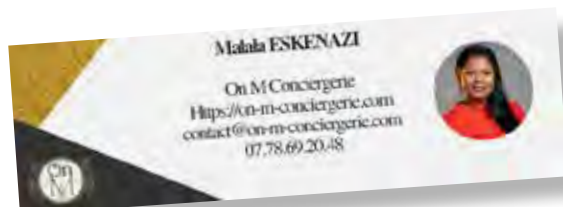
La ville aide à la création ou à la reprise de commerce en centre-ville...

La ville souhaite attirer commerçants et artisans en centre-ville pour « réveiller » le cœur de ville, le rendre plus attractif et soutenir le dynamisme existant. L'aide consiste à aider les porteurs de projet à la création ou à la reprise de commerces au travers de la recherche de locaux disponibles, de fléchage sur les aides ou différents organismes qui peuvent les accompagner mais également dans la recherche d'investisseurs quand cela est nécessaire. Et également, accompagner les commerces existants dans leur développement.

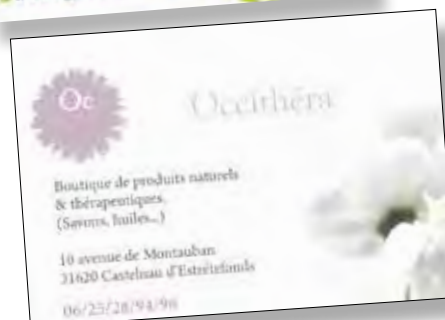
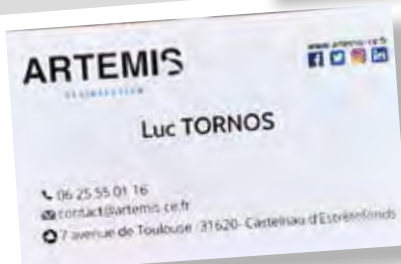
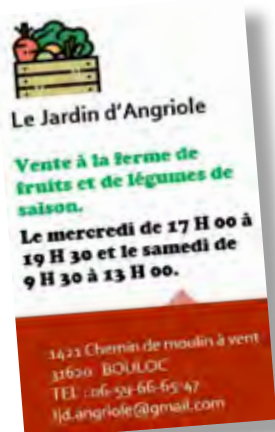
Notre ville est extrêmement dynamique et volontaire en matière économique, avec une population de 6 300 habitants toujours en croissance et un potentiel de 30 000 habitants sur le bassin de population. Tous les jours, 3 000 salariés fréquentent Eurocentre, 15 000 véhicules circulent sur la RD820.

Sébastien Verdeau-Borne, conseiller délégué en charge du développement économique et du numérique : accueil@mairiecastelnau.fr

➤ Bienvenue aux nouvelles entreprises sur la commune



Retrouvez toutes les entreprises de la commune sur le site internet rubrique vie économique.



La municipalité vous souhaite une bonne installation et un bon développement économique.

➤ Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse

Le projet des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT), déclaré d'utilité publique le 04/01/2016, consiste principalement à mettre à 4 voies l'infrastructure ferroviaire entre Saint-Jory et Toulouse Matabiau et à réaménager les haltes existantes sur le parcours.

Un des objectifs principaux est d'améliorer la desserte TER sur cet

axe, en particulier la cadencer entre Castelnau d'Estrétefonds et Toulouse. Une nouvelle phase d'étude de détails démarre en 2021. Afin de permettre la réalisation de reconnaissances de terrains nécessaires aux études (relevés écologiques, sondages, levés topographiques...), le Préfet de Haute-Garonne a pris un arrêté portant autorisation à pénétrer dans les propriétés privées sur les communes concernées comme celle de Castelnau d'Estrétefonds,

y compris Lespinasse. SNCF Réseau et les personnes à qui elle confie ces missions sont donc autorisées, sous certaines conditions, à pénétrer sur des terrains privés (mais pas à l'intérieur des maisons) pour le besoin de ces études. SNCF Réseau nous indique que d'ores et déjà, le bureau d'étude Biotope est missionné pour la réalisation d'inventaires écologiques qui démarrent dès à présent, à l'arrivée du printemps.



NAISSANCES

28/12/2020	Gaspard, Philippe, Geoffrey FAUST
01/01/2021	Ethan, Marley GASSSANT
05/01/2021	Augustin, Jules LOZANO
21/01/2021	Valentina SONRIER
02/02/2021	Elana, Amélia MATHIEU
04/02/2021	Gabriel, Eliott GOUALARD
08/02/2021	Alexis BRUN
10/03/2021	Alexane TOKARZ
04/04/2021	Augustine, Marie, Ernestine SIRGUE
05/04/2021	Salah Eddine AMAZOUZ
13/04/2021	Lola, Rose MARES
29/04/2021	Lina, Maryam, Kamila FALLOUK GAUCHER
06/05/2021	Nathan, Simon CHARIER
06/05/2021	Noah, Joao, Frédéric SOUSA

MARIAGES

09/01/2021	Estelle, Eulalie, Marie TERRISSE & Pierre, Jacques, Julien, Joseph, Marie CHAMBON
16/01/2021	Océane-Mélanie THERMES & Kristi GJOSHI
13/02/2021	Morgane, Marie-Hélène, Josseline HALALI & Roland, Hugues, Alexandre CAZABAT
27/03/2021	Audrey VIDAL & Sébastien DAX
17/04/2021	Singsun SAOWAPA & Yoann Joël BROET
22/05/2021	Marie-Paule PINEAU & Gilles, Bernard HAU

PACS

09/01/2021	Marilyne, Marie-Madeleine, Blanche ROUZEL & Franck, Jérémie DESTOUCHES-BEAUDET
16/01/2021	Morgane, Shirley BOTTOSSO & Cyril, Dominique PINTO
13/03/2021	Marine, Maire, Mireille DE FONTANGES & Damien FRANCO
13/03/2021	Mailys, Valérie GAVACHE & Flavien, Gérard, Hugues, André LEGENDRE
24/04/2021	Emilie, Jeanne, Odette CABALLERO & Clément CONSTANT

DÉCÈS

31/12/2020	Suzette, Jeanne, Gabrielle LAPELERIE
01/01/2021	André, Henri, Léon BATUT
16/01/2021	Jean, Robin VIDAL
26/01/2021	Josiane NAVARRO
07/02/2021	Roger Guy PRIEUX
12/02/2021	Evelyne Henriette Julie NEYRAT
15/02/2021	Carmen ATENCIA
24/02/2021	Cecilia COSMA
07/03/2021	Pierre, Jean, Yves ROUX
07/03/2021	Jacques, Alain LAMARRE
08/03/2021	Jessica, Marie, Victoria ZECCHIN
11/03/2021	Gabriel, Jean, Roger CAMY
11/03/2021	Eric DONDEL
21/03/2021	Téréza AMBROSIO-RODRIGUÈS
25/03/2021	Alain, Jacques DARROUY
16/04/2021	Gérard, Léon SABATHIÉ
19/04/2021	Bernadette Marie Juliette MAZUC
27/04/2021	Fatima NACIB
10/05/2021	Dolorès NICOLAS
15/05/2021	Henri, Maurice, Pierre BOREL



► La zone de rencontre est limitée à 20 km/h

Des panneaux indiquent l'entrée et la sortie de la zone de rencontre (pavés gris) située devant la mairie. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.

Les piétons sont des usagers de la route particulièrement vulnérables pouvant être gravement blessés en cas d'accident.

C'est pourquoi ils sont protégés par l'article R. 415-11 qui prévoit que « *Tout conducteur est tenu de céder le passage aux piétons circulant dans une zone de rencontre* ». Si vous ne vous soumettez pas à cette obligation, vous vous exposez à une contravention de 4^{ème} catégorie donnant lieu à une

amende forfaitaire de 135 €, pouvant être majorée à 357 € et atteindre un maximum de 750 €. Sans compter que votre permis de conduire peut-être suspendu pour 3 ans maximum, et que vous vous verrez retirer 6 points sur votre permis de conduire. La règle d'or dans une zone de rencontre reste donc la prudence.

La zone de rencontre est signalée par un panneau spécifique. Sauf indication contraire, le stationnement sur la chaussée y est interdit. Tout arrêt ou stationnement gênant est puni de l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe, conformément aux Articles R.110-2, L.121-2 et R.417-10 du Code de la route.

► Révisions allégées du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération du Conseil Municipal en date du 30/01/2020 et du 08/10/2020, il a été décidé d'engager trois procédures de révisions allégées du PLU.

Les deux premières menées en parallèle, portent sur deux projets d'intérêt général avec l'implantation du futur collège de Castelnau d'Estrétefonds sur le secteur de Fondada et la création d'un château d'eau potable visant à répondre aux besoins en alimentation en eau potable de deux communes de la Communauté de Communes du Frontonnais.

La troisième révision allégée porte sur un projet de base nautique.

Les trois délibérations font l'objet d'un affichage en mairie et ce depuis le 30/01/2020. Les enquêtes publiques correspondantes, se dérouleront après l'été et les dates seront communiquées par voie d'affichage et publication dans la presse.

➤ Travaux : Finalisation du piétonnier mixte sur l'avenue de Montauban...



Pourquoi ces travaux ? L'objectif est de créer une liaison piétonne et cyclable sécurisée entre la gare de Castelnau d'Estrétefonds et le cœur de ville. A noter, côté école, le cheminement est uniquement piéton.



La pelouse du terrain d'honneur du stade datant de l'année 2000, a profité de l'arrêt des compétitions dû à la crise sanitaire pour se refaire une beauté.

Le sol a été scalpé sur 4 cm puis décompacté avec le passage d'un vibroculteur et d'un rotadairon. Un nivellement de la surface a été fait avec une lame laser avant le semis. Plus de 300 m³ de déchets organiques ont été évacués lors de cette rénovation qui aura coûté 32 500 €. Reste maintenant à attendre de voir le beau gazon sortir de terre et à l'arroser régulièrement pour que les sportifs puissent profiter d'une nouvelle pelouse à la rentrée.

Travaux sur le chemin des Boulbènes : création d'un pluvial et évacuation des eaux de pluie.

Pose de buses de diamètre 80 cm, pour récupérer l'eau de pluie venant des côteaux, qui par fort orage inondait les propriétés en contre-bas. Au préalable, une traversée de la départementale 820 avec mise en place d'un pont-cadre enterré a permis de rejoindre le bassin de rétention situé à Eurocentre, côté gare. Les travaux seront finalisés début juin.

➤ La fibre en 2022

Dans le cadre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN), le Syndicat Mixte Haute-Garonne Numérique (HGN) est chargé du déploiement et de la mise en œuvre de la Fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH / Fibre To The Home) sur tout le département. Ce déploiement est en cours...

La fibre optique est déployée selon un maillage technique et en fonction des infrastructures déjà existantes, ainsi, deux personnes habitant dans la même rue pourraient ne pas être éligibles à la même période. Castelnau d'Estrétefonds sera intégralement éligible à la Fibre Optique en 2022.

La carte de déploiement est consultable sur le site internet de Haute-Garonne Numérique (haute-garonnenumerique.fr). Elle permet une recherche à l'adresse et vous indique de quelle zone technique votre habitation ou votre entreprise dépend. Elle précise également la date d'ouverture commerciale, de manière précise dès que l'information est disponible.

Une fois la zone technique correspondante ouverte à la commercialisation, vous pouvez tester votre éligibilité sur : fibre31.fr





➤ Journée du patrimoine

Organiser les Journées du patrimoine cette année n'était pas simple... pourtant, tout le monde s'est mobilisé autour de René Labrune et l'association "Vivre et connaître Castelnau" pour garder la convivialité de ces journées organisées en partenariat avec la Ville et les associations Chordaria, CréaDanse et l'École des Sens.

Le public est venu le samedi 19 septembre 2020, en l'église Saint-Martin pour entendre jouer le grand orgue, classé monument historique pour sa partie instrumentale. L'organiste et la chorale Chordaria ont partagé la scène pour offrir un interlude musical de toute beauté.

Dimanche, visites commentées par les bénévoles enthousiastes de l'association "Vivre et Connaître Castelnau" des monuments et lieux emblématiques en petit train dès 9 h : maison Boisselet, dépendances de la maison Baillon, chemin de Fondada avec four à pain, presse à huile, meule et exposition de vieux outils, cheminée de l'ancienne briqueterie avec des explications sur le fonctionnement du four Hoffmann qui fit la renommée du lieu. Vers 11h45, Espace Colucci, les chorégraphies de l'association CréaDanse ont enchanté les spectateurs comme l'artiste Sylviane Blanquart accompagnée de son orgue de barbarie. Cette chanteuse populaire a puisé avec authenticité et sincérité dans le répertoire de la chanson française. Vers 13h30, le petit train est reparti pour seulement quelques kilomètres, stoppé dans son élan en haut de la rue de l'église par un incident mécanique. Les visites se sont toutefois poursuivies au château, où des saynètes ont été interprétées par de magnifiques comédiens costumés de l'École des Sens. Puis le public est allé découvrir l'église et sa très belle exposition de vêtements liturgiques anciens dont certains sont classés. À 19 h, le groupe pop-rock Évoé a donné un concert très intimiste dans la cour de la maison Boisselet. Une très belle pose musicale qui a conclu ce week-end passionnant.

➤ Résidence d'artistes : L'exposition très attendue de la photographe Emanuela Cherchi...

Emanuela Cherchi, photographe italienne est venue réaliser des superbes clichés de la jeunesse estrétefontaine, lors de sa résidence d'artiste.



La Résidence d'artiste avec la venue d'Emanuela Cherchi, photographe italienne donne lieu à une magnifique exposition sur le thème de l'adolescence.

Le Printemps des Arts n'ayant malheureusement pu se tenir cette année, la ville espère, grâce à cette exposition qui aura lieu du 29 mai au 29 juin, apporter de la culture à ses administrés dans cette période complexe. Depuis maintenant 4 ans, l'association « Le Capech a la Cote » organise des résidences photographiques à Castelnau d'Estrétefonds en partenariat avec la résidence 1+2 à Toulouse, soutenues financièrement par la mairie. Chaque année, la ville accueille un artiste photographe émergent qui travaille sur un thème défini. Cette année, c'est au tour de la jeune photographe Emanuela Cherchi, originaire de Sardaigne, en Italie. Depuis l'obtention de ses diplômes à l'Istituto Italiano di Fotografia de Milan et d'un master2 à Montpellier, elle articule surtout son travail autour du portrait et de la notion de l'intime. Pour son projet de résidence à Castelnau d'Estrétefonds

sur le thème de la jeunesse, elle choisit de se concentrer surtout sur l'adolescence. Non plus enfants et pas encore adultes, ils se trouvent dans un moment de transition qui se caractérise par une transformation physique et mentale. Son intention est de raconter ce moment de passage non seulement à travers son regard d'adulte mais aussi à travers leurs visions personnelles. La partie du projet qui inclut la participation active des adolescents, est réalisée en collaboration avec le CAJ de Castelnau et l'association l'École des Sens. Les conditions sanitaires ont rendu plus difficile ce travail d'approche avec les jeunes, mais grâce à sa persévérance, Emanuela a su aller au bout de son travail.

Exposition photo d'Emanuela Cherchi du 29 mai au 29 juin 2021, à la médiathèque Rémy Peyranne.

➤ Cinéma en Plein Air

Au Parc du Terroir / Gratuit - Projection cinématographique en plein air. Le 3 juillet 2021 à la nuit tombée, vers 21h.

Soirée conviviale avec restauration et buvette sur place dès 19h (si possible). En famille, entre amis, ou entre voisins, on s'installe bien confortablement pour profiter de cette soirée sous les étoiles. Le 7ème Art est mis à l'honneur.

Projection de court-métrages et du film : « DONNE-MOI DES AILES » réalisé par Nicolas Vanier.

Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, adolescent obnubilé par les jeux vidéos, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine Camargue est un cauchemar. Pourtant, père et fils vont se rapprocher autour d'un projet fou : sauver une espèce en voie de disparition, grâce à l'ULM de Christian ! Commence alors un incroyable et périlleux voyage... Film inspiré par l'histoire de Christian Moullec, l'homme qui a volé avec les oies.





► Les écoliers partagent la scène de la Fête de la Musique avec les Grandes Bouches !

Dans le cadre de la Fête de la Musique qui aura lieu le samedi 19 juin à 20h30, les écoles de Castelnau d'Estrétefonds vont chanter avec le groupe « Les Grandes Bouches » au Parc du Terroir.

Après avoir réalisé le plus long scoubidou du monde en 2019, une centaine d'écoliers des trois classes de CM2 de Castelnau d'Estrétefonds doivent relever un nouveau défi et pas des moindres... Chanter sur scène avec l'excellent groupe de musique Les Grandes Bouches.

En effet, c'est dans le cadre majestueux du théâtre de verdure du Parc du Terroir que la ville organise la Fête de la Musique, le samedi 19 juin 2021 à 20h30. Reportée en raison de la crise sanitaire en 2020, tous espèrent pouvoir, cette année, retrouver ces instants festifs... Pour les aider à relever ce challenge, ils ont eu comme coach, les meilleurs funambules de la corde vocale. Ces agités du vocal sont reconnus pour leur travail autour du chant polyphonique et militant. Les élèves des trois groupes scolaires, l'école Laïque, le groupe scolaire Fondada et l'école Saint-Martin ont répété au mois de mai avec Philippe Dutheil (chant et contrebasse) et Anne-Laure Grellety - Madaule (percussions, voix) quelques

chansons de leur répertoire. Des précieux conseils qui leur serviront sur scène et aussi dans leur vie future ont été donnés judicieusement par Philippe comme par exemple, s'affirmer vocalement, faire attention à sa posture et attitude. Celui-ci n'a pas manqué de leur rappeler l'importance de chacun dans le groupe, si un seul se trompe, le public retiendra que c'est la chorale entière qui a failli... les mots et l'énergie bienveillants envoyés par les deux coaches ont permis en seulement quelques heures de faire des petits miracles lors des répétitions. Les élèves qui prennent durant l'année des cours de chant, ont joliment accompagné les Grandes Bouches en s'appropriant les chansons... ce qui promet un beau concert à venir. Une répétition générale aura lieu le lundi 14 juin dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Lors de la Fête de la musique, nous saurons alors si les élèves qui vivent leur premier concert dans des conditions professionnelles arriveront à relever le défi... À Castelnau personne n'en doute !

➤ Le Point Virgule fait sa tournée à Castelnau !

Humour : Le Point Virgule, célèbre salle de spectacle parisienne dédiée à l'humour arrive chez nous. Chaque année, la bande d'humoristes propose une tournée hors les murs, pour aller à la rencontre du public à travers la France. Jeunes pépites et talents déjà confirmés feront donc étape à Castelnau d'Estrétefonds pour une soirée placée sous le signe du rire, avec à l'affiche les coups de cœur artistiques du Point-virgule. Aujourd'hui fort de son expérience, l'incontournable plateau « le Point Virgule fait sa tournée » ne manquera pas de vous surprendre.

Castelnau d'Estrétefonds, capitale de l'humour pour une journée !

• **Spectacle : Représentation exceptionnelle des talents du "Point Virgule" à Castelnau d'Estrétefonds, le samedi 16 octobre 2021 à 20h30, Espace Colucci.**

Acteur incontournable de l'humour depuis maintenant 40 ans, Le "Point Virgule" poursuit une mission artistique : celle d'être un véritable révélateur de talents. Nombreux sont les artistes qui ont débuté leur carrière sur la désormais mythique « plus petites des grandes scènes parisiennes ». Cela passe notamment par l'organisation de plateau d'artistes mêlant actuels et futurs grands de l'humour, tel que « Le Point Virgule fait l'Olympia », et ce depuis 9 ans. La force du "Point Virgule" vient aussi de sa volonté de faire découvrir au public ses coups de cœurs artistiques hors les murs des théâtres parisiens. Le "Point Virgule" s'engage régulièrement sur les routes de France en sélectionnant pour le public, le meilleur de la nouvelle scène humoristique.

Connaissez-vous le point commun entre Jean-Marie Bigard, Pierre Palmade, Elie Kakou, Florence Foresti, Fari, Verino... et Alex Lutz ?

Ils ont tous fait leur début dans la mythique salle de spectacle du Point Virgule.

Quelle pépite de l'humour découvrirez-vous dans notre ville ?

À l'heure actuelle où nous publions cet écho nous ne le savons pas encore mais nous ne doutons pas un instant de la qualité des talents qui seront proposés par Le Point-virgule à Castelnau d'Estrétefonds. Trois artistes aux univers différents (oneman show, stand up, humour musical), spécialement sélectionnés par Antoinette Colin, la Directrice Artistique.

Achetez bientôt vos places sur le site de la ville.

Adultes : 20 € et - 16 ans : 10 €

Billetterie en ligne sur www.castelnau-estretefonds.fr



LE POINT VIRGULE ET JEAN-MARC DUMONTET PRÉSENTENT

LE PLUS PETIT DES GRANDS THEATRES PARISIENS EN TOURNÉE CHEZ VOUS

15h, MASTERCLASS : ANTOINETTE COLIN, DIRECTRICE ARTISTIQUE SERA PRÉSENTE POUR RECHERCHER LES HUMORISTES DE DEMAIN...

CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS SAMEDI 16 OCTOBRE 2021

PLACEMENT LIBRE ASSIS DANS LE RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR

LE POINT VIRGULE

Coups de cœur, actuels et futurs grands de l'humour

ESPACE COLUCCI - 20h30

ADULTES : 20 € ET - 16 ANS : 10 €
BILLETTERIE EN LIGNE SUR WWW.CASTELNAU-ESTRETEFONDS.FR
ACHETEZ VOS PLACES !

• **Samedi 16 octobre à 15h, Masterclass : détection des talents de notre ville !**

Antoinette Colin, Directrice Artistique sera présente pour rechercher les humoristes de demain... Une douzaine de futurs talents viendra tenter sa chance. Une audition qui peut booster une carrière !

➤ **VENDREDI 24 SEPTEMBRE À 18h : INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE...**

Inauguration de la Médiathèque Rémy Peyranne, en présence des officiels, du parrain d'exception pour la médiathèque : Magyd Cherfi (chanteur, écrivain et acteur français), de Christiane Peyranne, Jean-Luc Beaufiglioli (artiste peintre ami de Rémy Peyranne) et de l'artiste plasticien Etienne Rey (œuvre Vortex à l'intérieur de la Médiathèque), suivi d'un buffet dînatoire en présence de la population.

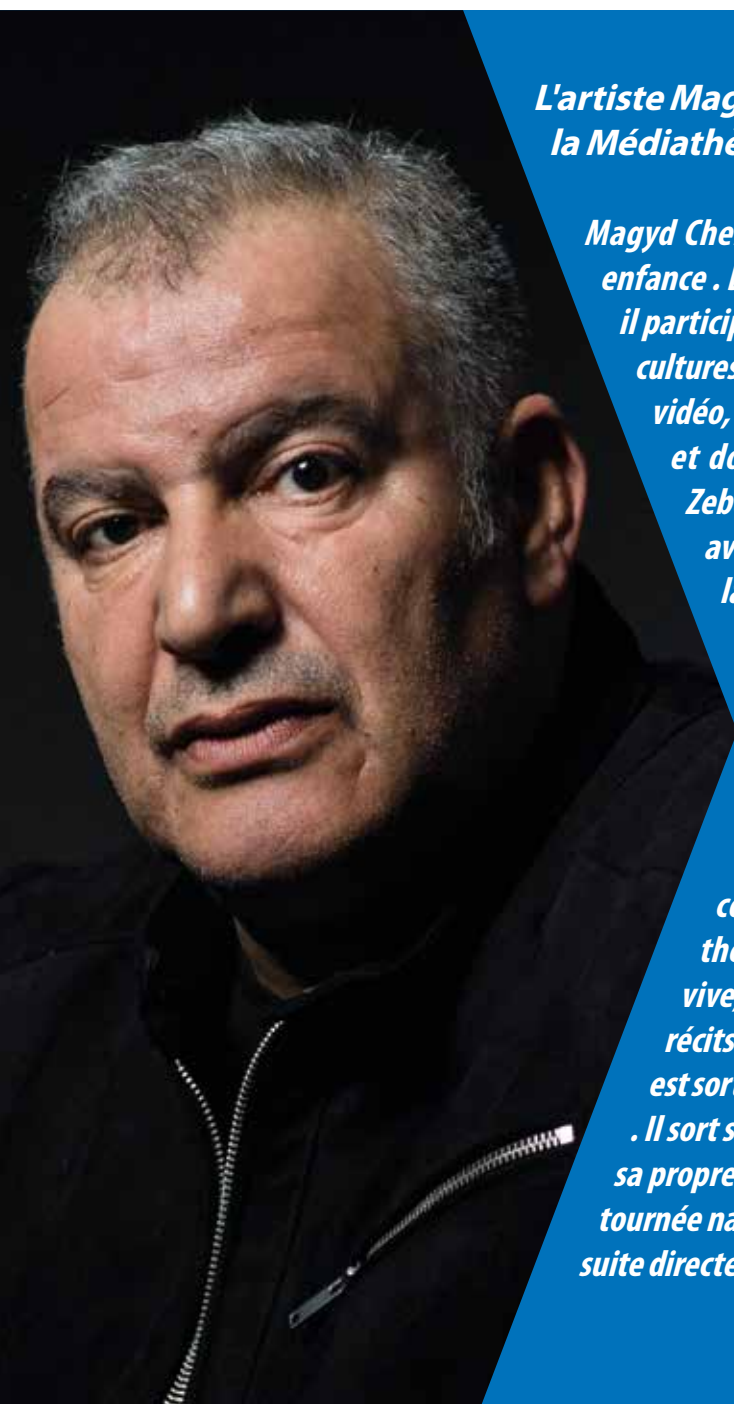
• **CONCERT DE MAGYD CHERFI À 20h30**, en extérieur (jardin de la maison de la culture) et en cas de pluie (Espace Colucci) – offert par la ville à la population

• **SAMEDI 25 SEPTEMBRE** : Animations proposées par la Médiathèque (programme à venir)

• **MERCREDI 29 SEPTEMBRE VERS 17h** : Rencontre et dédicaces avec Magyd Cherfi (chanteur, écrivain et acteur français), présentation de ses livres... dans l'auditorium de la Médiathèque Rémy Peyranne.

L'artiste Magyd Cherfi nous fait l'honneur d'être le parrain de la Médiathèque Rémy Peyranne

Magyd Cherfi est né à Toulouse, le 4 novembre 1962, où il passe son enfance. Dès le lycée, il écrit des scénarios de films amateurs. En 1981, il participe à la création de l'association Vitecri pour la promotion des cultures de banlieues. Cette association produira des courts métrages vidéo, des pièces de théâtre, et toutes formes de spectacles vivants et donne naissance au groupe Zebda. Chanteur et parolier de Zebda, groupe issu des quartiers nord de Toulouse, Magyd vit une aventure humaine où chaque membre s'est frotté aux doutes de la question politique, aux contradictions de l'engagement et de sa traduction artistique. Ils publieront six albums entre 1992 et 2015. En solo, Magyd est l'auteur-compositeur et interprète de deux albums Cité des Etoiles (2004) et Pas en vivant avec son chien (2007). Il est aussi l'auteur de deux recueils de nouvelles, parus aux Editions Actes Sud. Le premier, Livret de famille, publié en 2004 révéla un talent de conteur inédit, confirmé par La Trempe en 2007. Magyd Cherfi y explore les thématiques liées à la vaste question de l'identité. Une écriture vive, poétique, et un ton souvent ironique font de ces textes des récits percutants et tendres. Son nouveau récit « Ma part de gaulois » est sorti en 2016, toujours chez Actes Sud, en lice pour le prix Goncourt. Il sort son troisième album Catégorie Reine en avril 2017, produit par sa propre structure de production indépendante LKP, et part pour une tournée nationale. En 2020 sortira « La part du Sarrasin » chez Actes Sud, suite directe de son précédent ouvrage Ma part de Gaulois.





► La Médiathèque Rémy Peyranne est un succès !

Baptisée Rémy Peyranne en hommage à l'artiste peintre de renommée internationale, la Médiathèque-Ludothèque sera inaugurée le 24 septembre, en présence de son parrain Magyd Cherfi.

Après des reports dus au contexte sanitaire et aux confinements successifs, l'équipe de la médiathèque a pu vous accueillir et vous présenter les différents espaces. Le choix a été fait de proposer une inscription gratuite pour tous les habitants de la commune permettant d'avoir une offre culturelle et de lecture publique accessible à tous. Dans un contexte très instable, l'équipe a su s'adapter aux évolutions lors du dernier confinement, en mettant en place un service de click and collect permettant de ne pas fermer les portes aux lecteurs et d'assurer une

continuité du service. Malgré toutes les difficultés, cette ouverture aura été un succès. Six mois plus tard, ce sont finalement près de 1 500 inscriptions qui ont été enregistrées !

Forte de ce succès, l'équipe de la médiathèque et la mairie de Castelnau d'Estrétefonds ont fait le choix d'une année 2021 forte en investissement, afin de répondre au mieux aux attentes des usagers.

Des animations...

Avec l'allègement des restrictions sanitaires, la médiathèque a également pu commencer à proposer

des petites animations : accueil de groupes du Centre de Loisirs, Journée Internationale des Droits de la Femme, participation à la fête internationale du jeu avec l'association Ludocs ou encore en établissant un premier partenariat avec Le Café Culturel dans le cadre d'une animation autour des abeilles. Un service de grainothèque a également été lancé au début du mois de mai permettant à chacun de venir faire du troc de graines de fleurs, de fruits et de légumes.

Réservez le dernier week-end de septembre pour venir à l'inauguration de la médiathèque...



la ville met des paillettes dans votre vie !



Catégorie Bal masqué :

1. Association Au Fil des Temps, Histoire et Légendes

2. Agathe Cazaux

Catégorie Famille :

1. Famille Giuliano - 2. Famille Egoneau - 3. Famille Diallo

Catégorie la plus drôle :

1. Agathe et Paul Cazaux - 2. Manon et Guillaume Latger - 3. Team La Peam

Catégorie la plus pailletée :

1. JARLET LLORCA Lilou et Tamara - 2. Agathe et Paul Cazaux - 3. Famille LESIMPLE

Catégorie Super-Héros :

1. Maïna et Olia Houzée-Dalbiès - 2.

Léane Duvoux - « ZIA DES CITES D'OR » - 3.

Famille Balghi



Les estrétefontain(e)s font leur carnaval virtuel !

Castelnau d'Estrétefonds a organisé son concours de déguisement virtuel pour carnaval

Le carnaval initialement prévu le 12 mars 2021 a été annulé en raison de la crise sanitaire. Pour faire face à la grande déception des « petits et grands », la ville en partenariat avec les APE, a proposé un concours de déguisement virtuel qui a eu lieu du 16 février au 7 mars 2021. Ce concours gratuit et ouvert aux estrétefontain(e)s a suscité un engouement auprès de la population apportant une touche festive face à la morosité ambiante.

Les participants ont pu imaginer leur plus beau déguisement et faire preuve de créativité à travers 6 catégories proposées : 1. « ALAE » 2 « famille » 3 « bal masqué » 4. « le (a) plus pailleté(e) » 5. « le (a) plus drôle » 6 « super-héros /héroïne ».

Le jury composé de parents d'élèves, du coordinateur jeunesse et d'une élue ont eu fort à faire pour départager les gagnants. Mais face à la générosité des commerçants de la commune : **Maison Garcia, Country pizza, Castel fleurs, Bocafina, Opticien Vision du sud, Délices de Fama, O'Gusto, Phonglan, Ben traiteur** et autres **partenaires: Boucherie chez Fred St jory, Château de Chalabre, Labyrinthe de Merville**, nous avons pu récompenser chacun des participants. La municipalité tient à remercier très chaleureusement les fédérations des parents d'élèves pour leur collaboration et initiative, ainsi que tous les participants qui ont joués le jeu en nous émerveillant par l'originalité, l'inventivité des costumes.



➤ Les festivités sont vivement attendues...

Nadine Abad s'est très tôt impliquée dans la vie locale de Castelnau d'Estrétefonds. Adjointe depuis 2014, elle s'est vu nouvellement attribuée en 2020, la délégation de l'animation de la cité et du tourisme ainsi que la gestion des associations de loisirs et de bien-être. Nadine Abad fait le point sur la situation actuelle...



différentes contraintes imposées par la situation. Fort heureusement, nos associations sont très investies dans la vie locale et leur dynamisme a permis aux estrétefontain(e)s de traverser cette crise plus sereinement. Consciente de leurs difficultés, la municipalité n'a eu de cesse de les écouter et de les soutenir en maintenant notamment les subventions ».

Où en est-on aujourd'hui ?

« La situation semble s'améliorer. À partir du 19 mai, le couvre-feu passant à 21h, les associations sportives et de loisirs vont pouvoir reprendre leurs activités en intérieur pour les mineurs (sauf sport de combat) et en extérieur pour les adultes. Le 9 juin, ces derniers pourront pratiquer leur sport en intérieur. A ce jour, nous ne sommes pas en mesure de savoir si nous pourrions organiser la fête locale le week-end du 11, 12 et 13 juin. Le

décret réglementant la période du 9 au 30 juin n'est pas encore paru ».

Après cette période sans animations, quels sont les rendez-vous festifs et associatifs incontournables à venir...?

« Nous espérons pouvoir nous retrouver pour le forum des associations, le samedi 4 septembre qui aura lieu de 13h30 à 18h et pour le Téléthon, le 4 et 5 décembre.

Après cette période d'austérité, les fêtes de fin d'année sont très attendues. En particulier le Marché de Noël organisé en collaboration avec le Comité des fêtes, se voudra plus féerique avec la décoration et la mise en lumière de la ville. L'installation de chalets en bois, les animations musicales, l'accueil des artisans d'art et des producteurs locaux choisis soigneusement, assureront la qualité de cet événement festif... Bien d'autres surprises vous attendent ! ».



La crise sanitaire a fortement perturbé la vie associative...

« Depuis le premier confinement en mars 2020, les associations ont subi de plein fouet la crise sanitaire, les obligeant pour certaines à arrêter leurs activités et pour d'autres à devoir constamment s'adapter face aux

➤ Nouveau à Castelnau : un concept de balade interactive...

Une balade culturelle et historique dans les rues du village sous la forme d'un quiz interactif, c'est la nouvelle activité gratuite et en accès libre, qui sera bientôt accessible à Castelnau d'Estrétefonds. Un itinéraire de promenade d'une heure et trente minutes, s'appuyant sur le parcours du Patrimoine, permettra de découvrir ou de redécouvrir de façon ludique l'histoire et le patrimoine de notre village. Tout cela se déroule sous la forme d'un jeu avec un principe de QR Code à scanner au départ de la balade avec son smartphone ou tablette.

Soyez attentif et suivez nous sur Facebook... pour le lancement de cette activité ludique.



À vos agendas !

🔗 Programme complet sur le site de la mairie : www.castelnau-estretefonds.fr

Manifestations organisées dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Toutefois, selon l'évolution de la crise sanitaire, les événements sont susceptibles d'être annulés.

LES DATES À RETENIR...

Venez avec votre masque !



19 JUIN : Fête de la Musique - Parc du Terroir

3 JUILLET : Ciné Plein air - Parc du Terroir

3 SEPTEMBRE : Inauguration du complexe sportif Fondada

4 SEPTEMBRE : Forum des associations

5 SEPTEMBRE : Fête du sport

18 & 19 SEPTEMBRE : Journée du Patrimoine

24 & 25 SEPTEMBRE : Inauguration de la Médiathèque

3 OCTOBRE : Autour du Jardin

16 OCTOBRE : Spectacle "Le Point Virgule en tournée"

27 et 28 Novembre : Marché de Noël



Nouveau !

L'espace Grainothèque à la médiathèque

- Lieu d'échange de graines de fruits, fleurs et légumes tout en favorisant la biodiversité...
- Partager son expérience du jardin et des plantes.

• **1 GRAINE = 1 PLANTE** •

Des sachets sont mis à votre disposition.

**OUVERTURE
le 11 mai 2021**

**CHARTRE DE
BONNE CONDUITE**

je prends = je pose*

* Ces deux actions ne sont pas obligatoirement simultanées.

Je prends uniquement les graines que je plante et
je m'engage à respecter le principe d'échange.

La grainothèque accepte les graines biologiques, issues de vos
jardins ou de petits producteurs. Les graines issues d'hybrides F1
ou du commerce conventionnel sont interdites.

Horaires

Mardi : 15h - 20h Vendredi : 15h - 19h
Mercredi : 10h - 18h Samedi : 10h - 18h

05 34 27 05 36

mediatheque@mairiecastelnau.fr
mediatheque.castelnau-estretelfonds.fr

Médiathèque
Rémy Peyrnanne

 **Castelnau
d'Estrétefonds**

Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des groupes politiques signataires.

Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil Municipal de Castelnau d'Estrétefonds.

Des projets aboutis et à venir...

Le complexe sportif qui se dresse à côté de l'école Fondada est désormais achevé. C'est un nouvel équipement qui remplira, sans nul doute, de joie les nombreux sportifs de notre commune. Il permettra de développer des activités déjà présentes sur le territoire communal (Danse, judo, Boxe, ...) mais aussi de nouvelles (Handball, Badminton ou encore escalade). Bientôt cet équipement sera complété – dans la même zone – par un terrain de grand jeu qui permettra d'ajouter d'autres nouvelles activités liées à l'athlétisme notamment. L'investissement pour les estrétefontains est au cœur de nos priorités. Ce complexe en est la manifestation évidente. Nous espérons que la population pourra rapidement profiter de cet équipement remarquable malgré la crise sanitaire.

La majorité municipale a lancé d'autres projets depuis son élection. Ainsi plus de 1 000 d'arbres ont été plantés conformément à notre promesse d'en planter 6 000 d'ici à 2026. Le développement durable est au cœur des préoccupations quotidiennes de la majorité. Ce sont des actions parfois peu visibles de la majorité de la population mais qui vont vers la réduction des nuisances environnementales. L'extinction de l'éclairage public la nuit permet à la fois des économies d'énergie et participe à la protection des animaux nocturnes. Tous les projets d'investissements sont réalisés dans l'optique de cette neutralité environnementale toujours plus importante. Preuve de notre engagement, notre commune est lauréate au label TEN, Territoires Engagés pour la Nature.

Des travaux importants d'amélioration de la voirie vont continuer à se développer. Ils provoquent, certes, parfois quelques difficultés et gênes provisoires. Ils sont cependant importants pour tenter d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes. Tout ne peut être réalisé en même temps : les travaux font l'objet d'une programmation pluriannuelle avec la Communauté de communes.

Afin de proposer aux estrétefontains un service public plus centralisé et localisé dans notre commune, des travaux vont être engagés dans les bâtiments de la mairie et ancienne école. Ils seront entièrement repensés et améliorés.

Le projet de rénovation de l'aire de jeux « cœur de ville » a été l'occasion d'une consultation citoyenne qui a pleinement fonctionné. Le projet avance à grands pas grâce au travail mené conjointement avec l'ensemble des membres du comité consultatif et l'équipe municipale. Les enfants de la commune mais aussi leurs parents ou grands-parents retrouveront vite un espace de jeux récréatif et convivial !

La crise sanitaire a continué de déferler sur notre quotidien. Les élus locaux sont toujours au premier plan pour tenter d'en amortir les effets. Ce n'est pas toujours facile au quotidien. Les salles de convivialité de notre commune ne peuvent toujours pas être louées. Des mesures sanitaires strictes sont prises pour le fonctionnement quotidien des écoles et des services périscolaires...

Cette crise nécessite de faire œuvre de solidarité. Le budget qui a été voté en avril 2021 est marqué par cette volonté. Ainsi avons-nous maintenu l'effort de la commune pour les associations qui connaissent pour beaucoup d'entre elles de grandes difficultés liées au contexte sanitaire qui les empêche de fonctionner. Dès que l'étau se desserrera, nous espérons reprendre toutes les activités culturelles et sportives. De même la médiathèque pourra rouvrir largement ses portes en proposant en plus du prêt de documents, des animations lorsque la situation le permettra. Malgré toutes les difficultés, l'ouverture de la médiathèque aura été un succès. 6 mois plus tard, ce sont finalement près de 1 500 inscriptions qui ont été enregistrées !

Si la crise n'est pas terminée, la municipalité se prépare à chacun instant pour que les estrétefontains puissent retrouver le plus vite possible une vie normale...

Groupe de la majorité municipale, liste "Construisons notre avenir" :

D. DUPUY, S. SIGAL V. DUSSART, N. ABAD, D. BRUN, V. ROBIN, L. MARTY, M. TORNOS, M. WASTJER, S. BALLAND, S. VERDEAU-BORNE, P. SEGALA, J.-C. FORTIER, R. SMIDTS, L. CONSTANS, C. BODIOU, G. PILIPCZUK, C. MARROT NATIVEL, O. SAURA, M.-T. LACALMONTIE, J. CASSAGNE, L. ALIS, R. LABRUNE, M. MOINE

Liste "Union pour Castelnau" :

Suite à la démission de Pierre RECOBRE, Sandrine DIU est arrivée dans notre groupe. MERCI à Pierre RECOBRE pour son travail et sa compétence dans cette équipe d'opposition. Pierre, tu nous manqueras ! Après un an de gestion communale par la nouvelle équipe DUPUY: la covid n'excuse pas tout ! Castelnau n'a pas géré le centre de vaccination qui a été octroyé à FRONTON... Une fois encore nous ne sommes pas au rendez-vous ! Toutes les affaires sont au ralenti et la nouvelle équipe laisse paraître une frilosité que ne mérite pas la première commune de la CCF. Nos concitoyens doivent comprendre qu'aujourd'hui la CCF prend la direction des grandes compétences... et sont en droit d'avoir une équipe qui défende avec ardeur nos intérêts.

Pour informations...

- Le PLU plan local d'urbanisme devient PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) géré par la CCF.

- Nous devons définir un plan d'action pour la loi LOM (loi d'Orientation et Mobilité) proposée par le gouvernement.

Dans le cadre de la CCF, il faut prendre une décision qui apportera la meilleure solution pour nos territoires ruraux ?

Pour cela, l'aménagement des quartiers de la gare et de la zone d'Intermarché sont en projet avec l'obstacle dangereux de la D820 et le point noir des 3 ponts (canal et ligne Sncf) ? Castelnau a-t-il pour avenir l'abandon de ses territoires ruraux qui font son charme et qui ne trahissent pas nos origines.

Anne-Marie DELLAC, Claude BISCARO, Sandrine DIU, élus municipaux

Liste "Du renouveau pour Castelnau" - L'équipe que j'ai constituée pour ces dernières élections municipales, et qui m'a permis d'être aujourd'hui un élu impliqué pour la commune, continue de travailler à mes côtés pour, en cette période particulière, rester au service des Estrétefontains.

Jeunesse, sports, activités culturelles, commerces, organisation du télétravail nécessitant des moyens techniques quand internet et le réseau téléphonique veulent bien fonctionner correctement dans Castelnau, et puis hélas, délinquance et incivilités (Vitesse excessive ou dépôt sauvage d'ordures) sont des sujets qui nous tiennent à cœur parce qu'il en va de la tranquillité et de la prospérité de notre commune mais surtout de son avenir. Dans cette période difficile, et alors même qu'il est légitime de nous interroger sur le bien fondé de cet affolement de nos gouvernants, de cette paralysie des loisirs qui nous est imposée, qui ressemble de plus en plus à un cache-misère qui étoufferait encore quelques mois la légitime colère populaire, c'est à des questions pratiques, traitées au jour le jour, quand elles viennent se poser, qu'une équipe municipale doit répondre. C'est là où nous restons à l'écoute de chacun de vous sur le terrain et sur les réseaux sociaux pour essayer de vous apporter les réponses les plus adaptées.

Mais l'espoir est toujours le choix le plus raisonnable, et la nature reprendra un jour ses droits sur le monde virtuel dans lequel on nous plonge un peu plus chaque jour. Là où il y a une volonté, il y a toujours un chemin !

Christophe Alonso, élu municipal

Liste "Pour que Castelnau gagne" - Réagir sans retard aux mauvais coups

Depuis plus d'un an, les contraintes qui pèsent sur la population, non seulement en matière sanitaire mais aussi dans le domaine social, le chômage, le gel des salaires et des retraites, et la remise en cause des acquis sociaux aggravent nos difficultés de vie. La remise en cause à la hussarde de l'ensemble des services publics participe à la mise sous le seuil de pauvreté de plus en plus de nos concitoyens (10 millions). Les privatisations en matière d'énergie (+35% en électricité), de transports, de logements sociaux, de santé, d'éducation... vont peser sur le quotidien de nombreuses familles. L'exemple des logements sociaux, où nous allons être soumis à des pénalités donne la mesure de l'urgence. Dans le même temps, la suppression de la taxe d'habitation, non totalement compensée à ce jour, la diminution de la DGF privent notre commune de moyens d'interventions. La municipalité doit se situer en position offensive et déterminée afin d'éviter qu'une régression sociale tous azimuts s'installe. C'est tout le sens du combat que je mène en conseil municipal. Il est nécessaire qu'une prise de conscience se fasse afin que grandisse le refus d'un hold-up sur nos services publics.

Monique Marconis, élue municipale

Fête de la Musi

SAMEDI 19 JUIN 2021

LES GRANDES BOUCHES

**20h30 : LES GRANDES BOUCHES
EN CONCERT AVEC LES ENFANTS
DE CASTELNAU D'ESTRETEFONDS**

**ENTRÉE
GRATUITE**

**PARC
DU TERROIR**

**La Culture
bouge à Castelnau
et Vous ?**

RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE

Mairie de Castelnau d'Estrétefonds
Service Culturel

 Site Web : www.castelnau-estretefonds.fr

 Instagram : [castelnau_ma_ville](https://www.instagram.com/castelnau_ma_ville)

 facebook : [Castelnau d'Estrétefonds Ma Ville](https://www.facebook.com/Castelnau-d'Estrétefonds-Ma-Ville)

